



RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00364
Numéro SIREN : 523 376 127
Nom ou dénomination : SARL CAFES DUCHOSSOY

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 2021

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15/06/2017

Dénomination Sociale : **SARL CAFES DUCHOSSOY**

Capital Social : 50 000.00 €

Siège Social : 23 PLACE DES HALLES
76600 LE HAVRE

RCS du HAVRE N° : 523 376 127

TRIBUNAL de COMMERCE du HAVRE

DEPOT DU 6/7/17

R.C.S. 523 376 127

2017B 2021

L'an deux mil dix sept,
Le quinze juin.

Les associés de la SARL CAFES DUCHOSSOY se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur GUIAVARCH Francois, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE l'EXERCICE	71 298.51 €
Mise en report à nouveau	71 298.51 €
Montant Brut Distribuible	0.00 €
Solde net	0.00 €

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 71 298.51 €.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.

Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 292 764.31 €.

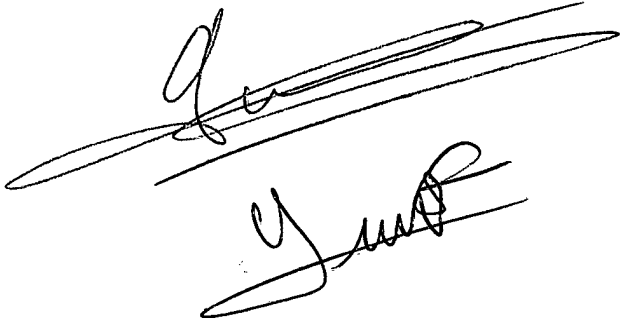
Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

af-fg

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance



QF FG

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 15/06/2017**

Dénomination Sociale : **SARL CAFES DUCHOSSOY**

Capital Social : 50 000.00 €

Siège Social : 23 PLACE DES HALLES

RCS de LE HAVRE N° : 523 376 127

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	71 298.51 €
Mise en report à nouveau	71 298.51 €
Montant Brut Distribuible	0.00 €
Solde net	0.00 €

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 71 298.51 €.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.

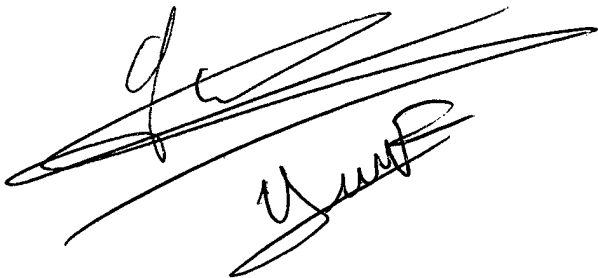
Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 292 764.31 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance





N° 11956*17
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

1 BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2016) V16.01 RTF 2015

Désignation de l'entreprise					SARL CAFES DUCHOSSOY					Néant ☐	
Adresse de l'entreprise					23 PLACE DES HALLES 76600 LE HAVRE						
SIREN					5 2 3 3 7 6 1 2 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois*					1 2					Durée de l'exercice précédent* 1 2	
										Exercice N clos le 31/12/2016	
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	281900	012		281900				
		Autres*	014	649	016	649					
	Immobilisations corporelles*	028	177595	030	96108	81487					
	Immobilisations financières* (1)	040	1311	042		1311					
	Total I (5)			044	461455	048	96757	364698			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	6599	052		6599				
		Marchandises*	060	41193	062		41193				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	30369	070		30369				
		Autres* (3)	072	12600	074		12600				
	Valeurs mobilières de placement		080	30000	082		30000				
	Disponibilités		084	37536	086		37536				
	Charges constatées d'avance *		092	4947	094		4947				
	Total II			096	163243	098		163243			
	Total général (I + II)			110	624698	112	96757	527941			
PASSIF							Exercice N NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120			50000				
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126			5000				
	Réserves réglementées*			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131			292764				
	Report à nouveau			134							
	Résultat de l'exercice			136			71299				
	Provisions réglementées			140							
	Total I			142			419063				
Provisions pour risques et charges			Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			29963				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			54499				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		5723	24417				
	Produits constatés d'avance			174							
Total III			176			108879					
Total général (I + II + III)			180			527941					
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

of FB

TDFC 275271771 P 1381



N° 10957*18

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL CAFES DUCHOSSOYNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210	609234	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
					217		218	16073	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226	2147		
	Autres produits					230	1038		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	628492
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	233710
Variation de stock (marchandises)*							236	-2001	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	16513	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240	28	
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	65337	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243 1169)					244	2180	
Rémunérations du personnel*						250	177640		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	20359		
Dotations aux amortissements*						254	14804		
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	1527		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	861				
Total des charges d'exploitation (II)							264	530098	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	98394	
Produits financiers (III)	280	1021	Charges financières (V)	294	3148				
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300	1270				
Impôts sur les bénéfices*			Charges (VII)	306	23698				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	71299	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	71299	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033-B-SD 2016)				324	23698			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liqui- datives sur OPCVM*	248	1097			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			242	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				DR
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			350	4034
		Créance due au report en arrière du déficit			346				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	92060	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	92060	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

TDFC 275271771 P 188

[illegible]

Copyright RedTitan (2016) V16.01 RTF 2015

of 46

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CAFES DUCHOSSOY

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 281900	402	404	406 281900	
	Autres	410 649	412	414	416 649	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 31586	442	444	446 31586	
	Installations générales agencements divers	450 139713	452	454	456 139713	
	Matériel de transport	460 2100	462	464	466 2100	
	Autres immobilisations corporelles	470 4196	472	474	476 4196	
	Immobilisations financières	480 1311	482	484	486 1311	
	TOTAL	490 461455	492	494	496 461455	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500 649	502	504	506 649
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 28946	532 738	534	536 29684
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 46890	542 13871	544	546 60761
	Matériel de transport	550 2100	552	554	556 2100
	Autres immobilisations corporelles	560 3367	562 195	564	566 3562
	TOTAL	570 81952	572 14804	574	576 96757

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CAFES DUCHOSSOY

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715	2				
Constructions	720		725	3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4				
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	5				
Matériel de transport	750		755	6				
Autres immobilisations corporelles	760		765	7				
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
Total des déficits restant à reporter	870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		
			800	☐	

VI DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	51465
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	31765
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

Handwritten signatures and initials.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL CAFES DUCHOSSOY

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	609234
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	16073
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	2147
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	12
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	627465

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	233710
Variation de stocks (marchandises)	122	-2001
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	16513
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	28
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	45290
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1527
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	295067

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	332398
-----------------------------	--------------------------	-----	--------

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	332399
--	-----	--------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous.
Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	625307
Période de référence	024 0 1 0 1 2 0 1 6	160 3 1 1 2 2 0 1 6
Date de cessation	186	

V - Cotisation foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	3
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2016) V16.01 RTF 2015

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F-SD 2016



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 5 2 3 3 7 6 1 2 7 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL CAFES DUCHOSSOY

ADRESSE (voie) 23 PLACE DES HALLES

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GUIAVARCH Nom(s) FABIE NNE

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions 2500

Naissance : Date 25/10/1969 N° Département [] Commune PONT AUDEMER Pays []

Adresse : N° [] Voie 65 RUE DU GUE

Code postal 76490 Commune MAULEVRIER STE GERTRUDE Pays []

Titre (2) M Nom patronymique GUIAVARCH Nom(s) FRANCOIS

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions 2500

Naissance : Date 13/10/1966 N° Département [] Commune BRIVE LA GAILLAR Pays []

Adresse : N° [] Voie 65 RUE DU GUE

Code postal 76490 Commune MAULEVRIER STE GERTRUDE Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Signature

TDFC 275271771 P 1381

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



N° 11623*16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2016



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 5 2 3 3 7 6 1 2 7 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL CAFES DUCHOSSOY

ADRESSE (voie) 23 PLACE DES HALLES

CODE POSTAL 76600

VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

OF FG



TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(article 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SARL CAFES DUCHOSSOY

Numéro SIRET du principal établissement

52337612700016

Code APE

Adresse du siège social si différente

23 PLACE DES HALLES

76600 LE HAVRE

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	92060
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 x durée de l'exercice en mois /12	38120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38120
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38120

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a - c - h - i)

53940

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux 19 %** (d - j - k)

Handwritten signature

PAGE 1/2

Identification de la société

Adresse du siège social si différente

23 PLACE DES HALLES

LE HAVRE



(article 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur / souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 ou de l'année :

Désignation de l'entreprise	SARL CAFES DUCHOSSOY		Néant ☐
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés			Cocher la case ☐
Dénomination de la société mère			
N° SIREN		PME au sens communautaire	Cocher la case ☐
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x taux²] + [ligne 2 x taux²] x 10/90 + ligne 3)			4034
dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1)	1		67226
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L.3141-30 du code du travail.	2		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage			
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)			
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement			
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières			
CRÉANCES REPORTABLES			
Crédit d'impôt pour investissement en Corse			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche			

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et de 7,5 % pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (rémunérations versées en 2015).

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n° 2069-RCI-SD

AGC SEINE NORMANDIE
CHEMIN DE LA BRETEQUE-CS40584
76235 BOIS GUILLAUME
TEL : 0235596470

SARL CAFES DUCHOSSOY
23 PLACE DES HALLES

76600 LE HAVRE

Numero : 275271771
Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

L ' A N N E X E

1 - DETTES ET CREANCES PROVISIONNEES ET COMPTES DE REGULARISATION

CODE	LIBELLE	DEBITS	CREDITS	SOLDE
Charges a payer				
1688*	INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	145	199	54 CR
4081	FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	2089	4157	2068 CR
4282	DETTE PROVISOIRE P CONGES A PAYER	7391	11280	3889 CR
4382	CH SOC / CONGES A PAYER	3577	4657	1080 CR
4486	ETAT : CHARGES A PAYER	1175	2169	994 CR
Comptes de regularisation actif				
486	CHARGES CONSTATEES D AVANCE	5546	1637	3909 DB

2 - REGLES COMPTABLES

LES CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ONT ETE APPLIQUEES CONFORMEMENT AUX PRINCIPES GENERAUX D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DEFINIS PAR LE CODE DE COMMERCE, LE DECRET No 83-1020 DU 29 NOVEMBRE 1983. CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS CRC 2002-10 ET 2004-06 ET L'INSTRUCTION FISCALE BO 4A-13-05 RELATIFS A L'AMORTISSEMENT ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS, ET SAUF EXCEPTION ALORS PRECISEE EN FAITS MAJEURS, LA METHODE SIMPLIFIEE DITE PROSPECTIVE A ETE RETENUE. LES EVENTUELS FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES SONT COMPTABILISES EN CHARGE. LES DUREES D'AMORTISSEMENT RETENUES CORRESPONDENT AUX DUREES D'USAGE.

DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE

AUCUNE DEROGATION SIGNIFICATIVE AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE DE LA COMPTABILITE NE MERITE D'ETRE SIGNALEE.

3 - CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

LES SOMMES SONT EFFECTIVEMENT UTILISEES AU FINANCEMENT DE L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DE L'ENTREPRISE.

4 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

AUCUN FAIT MAJEUR NE MERITE D'ETRE SIGNALE.

CF FB